

La Lettre du représentant CGT du personnel du Comité Social et Économique du Cabinet LEDOUX

n°16 – mai et juin 2022

Bilan de mi-mandat

Oyez, oyez brave gens ! Tous les salariés sont invités à un déjeuner – spectacle de travail autour du représentant du personnel au Comité Economique et Social du Cabinet LEDOUX.

Cette réunion se tiendra le mercredi 15 juin de 12 heures 30 (départ collectif du Cabinet) à 13 heures 30 dans les locaux de l'Union locale CGT du 8ème au 32 Rue d'Edimbourg (à 5 minutes à pied du Cabinet) qui nous accueille généreusement.

Après un rapide bilan de mon activité je vous proposerai de débattre notamment de l'actualité du Cabinet, et j'espère que nous réussirons à élaborer collectivement des activités et des actions pour faire aboutir nos revendications.

Qu'on se le dise !



Au Cabinet

Agenda Revendicatif Prévisionnel

- mardi 7 juin 2022
en délégation jusqu'à 17 heures
- dimanche 12 juin 2022
1^{er} tour des législatives
- **mercredi 15 juin 2022 à 12 heures 30**
réunion – déjeuner des salariés
à l'Union Locale CGT du 8^e
32 Rue d'Edimbourg
- dimanche 19 juin 2022
2nd tour des législatives
- vendredi 24 juin 2022
probable réunion CSE

permanences CSE

sans rendez-vous

chaque lundi de 18 heures à 19 heures

bureau facturation 2ème étage

à côté du standard

Joël – 06 52 43 59 41 – élu CGT au CSE

csecgtledoux@zohomail.eu

archivage PGE et intéressement

Etaient présents pour l'employeur, Romain HERVET, avocat associé et Joël PASCAL, salarié, pour la délégation du personnel.

1) L'absence de Nathalie est finalement prévue jusqu'en septembre prochain. Qu'est-il prévu pour absorber les dossiers à archiver qui s'accumulent sur son bureau depuis presque un an et vont continuer de le faire encore au moins plusieurs mois ? J'ai bien noté que des embauches en contrat à temps partiel avaient été réalisés sur une autre partie de l'activité d'archivage (quelques jours par semaine), mais cela ne couvre qu'une faible partie de l'activité de Nathalie. Est-il finalement prévu au regard de cette nouvelle prolongation, de la remplacer jusqu'à son retour ?

Réponse : L'arrêt de travail de Samia prendra fin dans le courant de cette semaine, le contrat de Sarah a été prolongé jusqu'à la fin du mois d'août prochain.

L'activité d'archivage initialement confiée à Nathalie sera confiée à Sarah dès le retour de Samia au cabinet.

2) Où le Cabinet en est-il avec le prêt garanti par l'Etat obtenu en 2020 ? Une première réponse à une question en CSE avant l'obtention du prêt évoquait un montant d'un million d'euros. Finalement il semblerait que le prêt n'ait été que de 500 000,00 €. Quels sont les prévisions de remboursement de cette somme, en particulier l'activité actuelle du Cabinet permet-elle d'envisager un remboursement d'ici la fin de l'année 2022 ou un étalement est-il d'ors et déjà prévu ?

Réponse : Le cabinet a initialement contracté un Prêt Garantie par l'Etat d'un montant de 1.000.000 d'euros, afin, à l'époque, de prévenir les conséquences d'une baisse drastique et prolongée de son activité et donc de son chiffre d'affaire et comme rappelé lors de précédentes réunions CSE, le chiffre d'affaire du cabinet n'a effectivement pas été épargné par la crise du COVID.

Néanmoins, afin de réduire au minimum l'endettement du cabinet nous avons décidé de rembourser 50 % du prêt de façon anticipée, la somme restante fait aujourd'hui l'objet d'un remboursement échelonné sur 5 années.

Non seulement l'activité du cabinet est incompatible avec l'apurement de cette dette avant la fin de cette année, ce serait en outre particulièrement imprudent alors que la crise du COVID n'est toujours pas définitivement derrière nous.

3) Les salariés réclament à nouveau la mise en place d'un système d'intéressement qui serait très répandu au sein des Cabinets d'avocats y compris pour de petites structures au chiffre d'affaire comparable au notre. Ce dispositif n'ayant vocation à s'appliquer qu'en cas de résultats exceptionnels, ne peut engendrer de difficultés ni mettre en danger le Cabinet. Un réexamen de ce dispositif est-il possible ?

Réponse : Nous nous interrogeons d'abord sur la méthode utilisée par le délégué CSE consistant à affirmer aux noms des salariés du cabinet que la mise en place d'un système d'intéressement « serait très répandu au sein des Cabinets d'avocats y compris pour de petites structures au chiffre d'affaire comparable au notre ».

Outre l'emploi du conditionnel, force est de constater que le délégué CSE se contente d'une comparaison a minima, sans s'interroger, par exemple, sur le niveau de rémunération au sein de ces autres cabinets, si leurs salariés bénéficient tous d'un Plan d'Epargne Entreprise ou encore d'autant de jours RTT sur une année que dans notre structure...

Cette question conduit une fois de plus à rappeler que la direction du cabinet apprécie l'investissement et le travail de chacun des salariés du cabinet de façon individuelle, il n'est donc pas envisagé la mise en place d'un système d'intéressement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 20.

La Lettre du représentant CGT du personnel

du Comité Social et Économique du Cabinet LEDOUX

page 2 – n°16 – mai et juin 2022 – tous droits réservés pour toutes les illustrations

Le capitalisme nous conduit au désastre

Pendant la plus grande partie de ma vie d'adulte, j'ai raillé le « capitalisme d'entreprise », le « capitalisme de consommation » et le « capitalisme de copinage ». Il m'a fallu beaucoup de temps pour voir que le problème n'est pas l'adjectif, mais le nom.

Alors que certaines personnes ont rejeté le capitalisme avec joie et rapidité, je l'ai fait lentement et à contrecœur (...). J'ai également été inhibé par son statut religieux. Dire que « le capitalisme est en train d'échouer » (...) est un blasphème séculier. (...)

Mais en vieillissant, j'ai appris à reconnaître deux choses. Premièrement, c'est le système (...) qui nous conduit inexorablement au désastre. Deuxièmement, il n'est pas nécessaire de produire une alternative définitive pour dire que le capitalisme est un échec (...).

Les échecs du capitalisme découlent de deux de ses éléments déterminants. Le premier est la croissance perpétuelle. La croissance économique est l'effet cumulé de la quête d'accumulation de capital et d'extraction de bénéfices. **Le capitalisme s'effondre sans croissance, mais la croissance perpétuelle sur une planète finie conduit inexorablement à une calamité environnementale.**

Ceux qui défendent le capitalisme font valoir qu'à mesure que la consommation passe des biens aux services, la croissance économique peut être découplée de l'utilisation des ressources matérielles. En avril, [des économistes ont constaté un découplage relatif] au XXe siècle — la consommation de ressources matérielles a augmenté, mais pas aussi rapidement que la croissance économique —, au XXIe siècle, il y a eu un nouveau découplage : l'augmentation de la consommation de ressources a jusqu'ici correspondu ou dépassé le rythme de la croissance économique.

Le découplage absolu nécessaire pour éviter une catastrophe environnementale — réduction de l'utilisation des ressources matérielles — n'a jamais été atteint et semble impossible tant que la croissance économique se poursuit. La croissance verte est une illusion.

Un système basé sur une croissance perpétuelle ne peut fonctionner sans périphéries ni externalités. Il doit toujours y avoir une zone d'extraction, d'où les matériaux sont

prélevés sans paiement intégral, et une zone d'élimination, où les coûts sont déversés sous forme de déchets et de pollution (...).

La menace d'effondrement de nos systèmes de survie est bien plus grande que la guerre, la famine, la peste ou la crise économique, même s'il est probable qu'elle englobe les quatre. Les sociétés peuvent se remettre de ces événements apocalyptiques, mais pas de la perte du sol, d'une biosphère abondante et d'un climat habitable.

Le deuxième élément déterminant est l'hypothèse bizarre selon laquelle une personne a droit à une part aussi importante des richesses naturelles du monde que son argent peut en acheter. Cette saisie des biens communs provoque trois autres dislocations. Premièrement, la ruée vers le contrôle exclusif des biens non reproductibles, ce qui implique soit la violence, soit la réduction des droits d'autrui. Deuxièmement, l'appauvrissement d'autres personnes par une économie fondée sur le pillage dans l'espace et dans le temps. Troisièmement, la traduction du pouvoir économique en pouvoir politique, car le contrôle des ressources essentielles conduit au contrôle des relations sociales qui les entourent (...).

Du point de vue de l'environnement, **la création de richesses est synonyme d'accaparement de richesses (...).**

Souligner de tels problèmes, c'est s'exposer à un barrage d'accusations, dont beaucoup sont basées sur cette prémisse : le capitalisme a sauvé des centaines de millions de personnes de la pauvreté — maintenant vous voulez les appauvrir à nouveau. Il est vrai que le capitalisme, et la croissance économique qu'il entraîne, a radicalement amélioré la prospérité d'un grand nombre de personnes, tout en détruisant la prospérité de nombreuses autres : celles dont les terres, le travail et les ressources ont été confisqués pour alimenter la croissance ailleurs. Une grande partie de la richesse des nations riches a été — et est — construite sur l'esclavage et l'expropriation coloniale (...).

Nous devons trouver des moyens de produire du bien-être humain qui sont meilleurs et moins dommageables que le capitalisme.

Il n'y aura pas de retour en arrière :

l'alternative au capitalisme n'est ni le féodalisme ni le communisme d'État. Le communisme soviétique avait plus en commun avec le capitalisme que les partisans de l'un ou l'autre système ne voudraient l'admettre. Les deux systèmes sont (ou étaient) obsédés par la croissance économique. Tous deux sont prêts à infliger des dommages étonnants à cette fin et à d'autres. Tous deux promettaient un avenir dans lequel nous n'aurions besoin de travailler que quelques heures par semaine, mais au lieu de cela, nous avons eu un travail sans fin et brutal. Les deux sont déshumanisants. Tous deux sont absolutistes, insistant sur le fait que leur système est le meilleur et unique possible.

Alors, à quoi ressemble un meilleur système ? Je n'ai pas de réponse complète, et je ne crois pas que quelqu'un en ait une. Mais je vois émerger un cadre approximatif. En partie grâce à la civilisation écologique proposée par Jeremy Lent (...). D'autres éléments proviennent de l'économie des beignets de Kate Raworth et de la pensée environnementale de Naomi Klein (...). Une partie de la réponse réside dans la notion de « *suffisance privée, luxe public* ». Une autre partie découle de la création d'une nouvelle conception de la justice, fondée sur ce principe simple : chaque génération, partout, a un droit égal à la jouissance des richesses naturelles.

Je pense que notre tâche consiste à identifier les meilleures propositions de nombreux penseurs différents et à les transformer en une alternative cohérente. Parce qu'aucun système économique n'est seulement un système économique, mais qu'il empiète sur tous les aspects de notre vie, nous avons besoin de nombreux esprits de diverses disciplines — économiques, environnementales, politiques, culturelles, sociales et logistiques — travaillant en collaboration pour créer une meilleure façon de nous organiser, qui répond à nos besoins sans détruire notre foyer.

Notre choix se résume à ceci : **arrêtons-nous la vie pour permettre au capitalisme de continuer, ou arrêtons-nous le capitalisme pour permettre à la vie de continuer ?**

George Monbiot, The Guardian 25 avril 2019
trouvé sur <https://reporterre.net/Le-capitalisme-nous-conduit-au-desastre>

La Lettre du représentant CGT du personnel

du Comité Social et Économique du Cabinet LEDOUX

page 3 – n°16 – mai et juin 2022 – tous droits réservés pour toutes les illustrations

à consommer sans modération

Pour tous ceux et toutes celles qui s'interrogent sur les rapports de genre, la place des femmes et évidemment celle des hommes dans notre société, voilà où trouver matière à réflexion.

Au-delà du blog collaboratif de référence tenu par Christine DELPHY, une figure historique du mouvement féministe directrice de recherche au CNRS

<https://christinedelphy.wordpress.com/>

dense en informations sur une

multitude de sujets, on gagnera à écouter plusieurs podcasts disponibles gratuitement à l'écoute sur les applications deezer ou spotify.

On peut commencer par « *Mansplaining* », un podcast SLATE.FR rempli de références cinématographiques qui

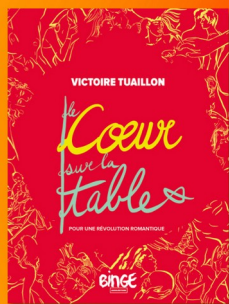
permet une entrée en douceur dans la réflexion. Chaque épisode dure une vingtaine de minutes.

Le cœur sur la table (pour une révolution romantique) réalisé par Victoire Tuillon s'interroge directement sur les représentations amoureuses et les comportements qui en découlent. La dizaine d'épisode de la première saison abordent l'ensemble des questions que chacun est susceptible de se poser. Les témoignages très intéressants repris dans le podcasts ont été rassemblés dans un livre.

Les couilles sur la table de la même réalisatrice est moins facilement accessible de par son format plus long (45 minutes chaque épisode) et par le recours à des spécialistes dans chaque domaine. A picorer en fonction de vos centres d'intérêts.



Parce que l'amour, c'est une des façons de faire la révolution.



Éloge

La chanson du moment

Yéyé les tambours, pourquoi vous cognez comme des sourds
Yéyé les tambours, pourquoi ce tonnerre au secours
Pourquoi ce ramdam, moteurs et jerrican
Odeur de pétrole, discours et banderoles

Yéyé les tambours pourquoi vous jouez comme des sourds
Yéyé les tambours pourquoi votre pas est si lourd

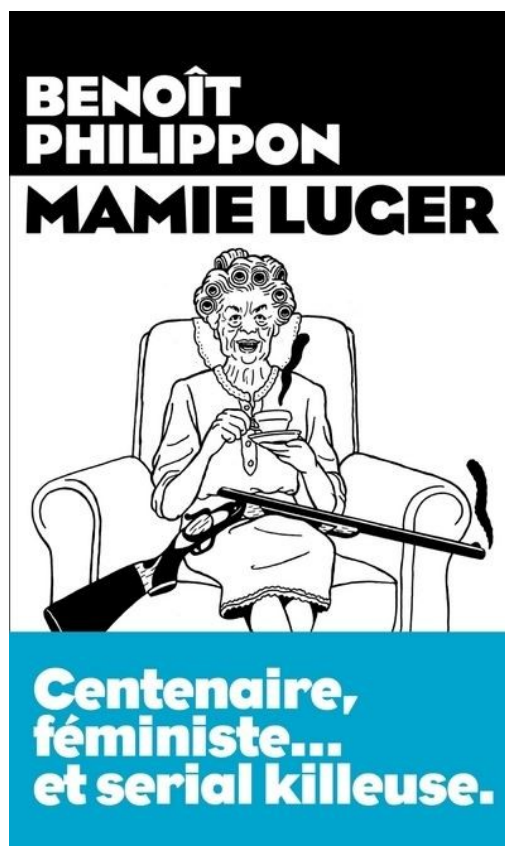
J'ai un trou dans la tête, cailloux dans l'assiette
Le cœur comme un marteau piqueur, un trou de mémoire dans mon café noir
Je ne sais plus rien, je ne sais plus bien ce que je deviens
Arrêtez les flonflons, les cuivres et les canons
On ne s'entend plus rêver, la tête sous l'oreiller

Yéyé les tambours, pourquoi vous cognez comme des sourds
Yéyé les tambours, pourquoi ce tonnerre au secours
Poussez pas devant, on va se casser les dents
Attention derrière, les grilles et les barrières

J'ai comme un bulldozer, un casseur de pierres
J'ai des idées toutes cabossées, la folie me guette, graviers dans la tête
Je n'entends plus rien, je ne sais plus bien ce que je deviens
Arrêter les crécelles, fanfares et décibels, on ne s'entend plus danser
Les pieds dans nos souliers

Yéyé les tambours, pourquoi vous cognez comme des sourds
Yéyé les tambours, pourquoi ce tonnerre au secours
Dans toute la planète on peut plus faire la fête
Pavés et tam tam, casseurs et hooligans.

Pierre Bachelet, « Yéyé les tambours »



La Lettre du représentant CGT du personnel

du Comité Social et Économique du Cabinet LEDOUX

page 4 – n°16 – mai et juin 2022 – tous droits réservés pour toutes les illustrations